

## Quelles mesures pour les personnes handicapées ?

Suivi à domicile ou en établissement, protection des aidants, déconfinement... Sophie Cluzel, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, évoque la gestion de la crise sanitaire.

### Entretien

#### Quel bilan tirez-vous de la gestion de l'épidémie pour les personnes handicapées, que des associations ont dit être « oubliées » ?

Nous avons veillé à accompagner et à protéger au mieux les personnes et les familles, en lien étroit avec les associations. En prorogeant par exemple de six mois les droits sociaux arrivant à échéance. Nous avons veillé, autant que possible, à éviter des ruptures dans l'accompagnement quotidien, les soins ou l'éducation, les externats et accueils de jour ayant fermé. Je salue à ce titre l'engagement des professionnels du secteur médico-social et du domicile, restés mobilisés.

Nous avons enfin pu compter sur un énorme élan de solidarité dans les associations. C'est ainsi qu'a été conçue la plate-forme numérique *solidaires-handicaps.fr*, qui met en relation personnes handicapées, aidants et professionnels avec des initiatives solidaires près de chez eux. Ce peut être pour ramener des courses, récupérer des médicaments, etc.

#### Combien de victimes avez-vous recensées en établissements ?

Nous déplorons, depuis début mars, 270 décès. 179 personnes sont mortes à l'hôpital et 91 au sein de leur structure d'accueil.

#### Combien y vivent depuis le confinement ?



Sophie Cluzel : « On veille à accompagner au mieux les personnes handicapées. »

PHOTO : ARCHIVES DANIEL FOURAY, OUEST-FRANCE

Près de 155 000 adultes vivent habituellement en internat, foyer de vie, maison d'accueil médicalisée, etc. Pour les enfants, près de 40 000 ont suivi le confinement dans des internats médico-sociaux. Ceux accompagnés en externats (65 000), comme les adultes en accueils de jour (30 000), ont dû rester dans leur famille.

#### Dans quelles conditions les personnes hébergées sont-elles confinées ?

Comme dans les Ehpad, les sorties et visites ont donc été interrompues. Des appels et des vidéos ont été organisés pour permettre de mainte-

nir le lien indispensable entre les résidents et leur famille. Depuis peu, les visites reprennent, dans des conditions encadrées.

#### Du manque de matériel de protection a été pointé dans des établissements.

Les personnels ont été intégrés parmi ceux prioritaires pour en bénéficier comme les aides à domicile. Il a fallu un peu de temps pour que la distribution s'organise.

#### Ces personnels des établissements médico-sociaux auront-ils une prime ?

Oui et j'y suis extrêmement attachée.

Le gouvernement donnera des précisions très prochainement.

#### Quel suivi a été mis en place pour les personnes handicapées rentrées dans leur famille ?

Les établissements qui les accueillent d'ordinaire ont maintenu l'accompagnement à domicile. Nous avons permis le développement de la téléconsultation pour les soins de rééducation très importants (orthophonie, ergothérapie, etc.). Assoupli aussi les règles de sortie pour les personnes dont les troubles étaient aggravés par le confinement et développé des solutions de répit pour les aidants. Quant aux 360 000 enfants en situation de handicap scolarisés, ils ont bénéficié de la même continuité pédagogique que les autres.

#### Comment s'organise le déconfinement ?

Les personnes en situation de handicap auront accès à l'école, à leur travail, à une vie sociale, comme tout un chacun, et dans le cadre fixé par le Premier ministre. Les externats rouvriront progressivement, avec un retour basé sur le volontariat. Il nous faudra maintenir un accompagnement pour celles et ceux qui feront le choix de rester confinés pour des raisons de santé. Nous lancerons aussi courant mai un numéro de téléphone pour les personnes et les aidants qui seraient sans solution d'accompagnement dans le cadre de la crise.

Recueilli par  
Philippe MIRKOVIC.